



**REGLEMENT PARTICULIER**  
**23<sup>e</sup> TOURNOI NATIONAL DE VITRY/SEINE**  
**VITRY BAD TRIP 10 – Simple la discipline reine ?**  
**LES 06 ET 07 AVRIL 2024**

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD)

### Article 1 : Généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro : en cours
- 1.2 Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être licencié, au plus tard, le jour du tirage au sort.
- 1.4 La compétition aura lieu au Gymnase Gosnat – 4 avenue du colonel Fabien 94400 VITRY SUR SEINE sur 7 terrains.  
Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.  
Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h30 et le dimanche de 8h00 à 19h00.
- 1.5 Le juge arbitre : **Guillaume LE PENNEC** est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel.  
Le Juge arbitre est en droit de sanctionner ou de disqualifier totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

### Article 2 : Séries et tableaux

- 2.1 Le tournoi est ouvert pour les joueurs classés de P12 à N3. Les joueurs NC sont acceptés. Les joueurs classés N1 et N2 au moment de la clôture des inscriptions (09/03/2024) ne seront pas retenus.  
Le tournoi est ouvert à tous les licenciés vétérans, séniors, juniors, cadets, et minimes.
- 2.2 Seuls les tableaux de simple homme et dame sont ouverts. L'ensemble des matchs d'une même série se jouera la même journée.
- 2.3 Les tableaux sont organisés par lots, constitués au CPPH:  
« Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (règle du x16). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128.  
- Un joueur NC ou P12 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D9 ou plus.  
- Un joueur P11 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.»
- 2.4 Les tableaux se joueront avec une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe. Certains tableaux pourront être disputés sous le format d'une poule unique. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de trois inscrits.

### Article 3 : Inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au 07/03/2024. Les joueurs classés entre N3 et NC à cette date seront assurés de participer à la compétition quel que soit l'évolution de leur classement après cette date.
- 3.2 Le tirage au sort sera effectué le 22/03/2024. C'est à cette date que seront conçus les tableaux.
- 3.3 Les inscriptions et le paiement se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org> ou via l'application Ebad.  
Il est donc nécessaire aux joueurs de se créer un compte ou bien de passer par le compte de leur club. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par courrier ou par mail. Cela dit, en cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour

toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du tournoi [vitrybadtrip@gmail.com](mailto:vitrybadtrip@gmail.com).

Toute modification et annulation devra être faite par écrit (email).

- 3.4 Le tournoi s'inscrit dans un type « standard », pas d'inscriptions prioritaires en fonction du CPPH.  
En cas de changement de classement d'un joueur c'est la date d'inscription du joueur qui détermine l'ordre d'inscription et non la date de changement de classement.
- 3.5 Le montant des droits d'engagement est de **17 Euros** pour 1 tableau, sont inclus les 2€ pour la participation FFBAD. Le règlement des inscriptions devra se faire par la même occasion en ligne via Badnet ou Ebad. Les frais bancaires Ebad/Badnet ne sont pas supportés par le club de Vitry.
- 3.6 Les convocations seront disponibles en ligne après le tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse du correspondant inscrit dans la base de BADNET
- 3.7 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal complétée seront supportées par le club en cause.

#### **Article 4 : Forfaits**

- 4.1 Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort (voir règlement des forfaits).
- 4.2 Tout joueur n'étant plus disponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais :
  - si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription
  - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription.Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

#### **Article 5 : Déroulement**

- 5.1 Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. En cas de retard, le joueur doit contacter le juge-arbitre dont le numéro de téléphone apparaîtra sur la convocation, sous peine d'être déclaré forfait sur le tableau.
- 5.2 Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs, par conséquent les horaires des matchs sont donnés à titre uniquement indicatif. Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions).
- 5.3 Chaque joueur doit être présent dans la salle une heure avant l'heure présumée de son match. Le juge-arbitre et la table de marque devront être avisés de toute absence, même provisoire, sous peine de disqualification à l'appel du match.
- 5.4 Les volants sont à la charge des joueurs (partage égal). Le volant officiel de la compétition est le Victor Queen. Pour la série P ça sera le Victor Gold 2000.  
Ils seront en vente sur les lieux de la compétition. Le volant officiel doit être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Les volants seront fournis pour les finales uniquement.
- 5.5 Le temps minimum de repos entre deux matchs sera de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant.
- 5.6 Les joueurs disposent de quatre minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris. Après l'appel de son match et passé un délai de trois minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait", par le juge-arbitre.
- 5.7 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires

nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain en cours de match, sauf aux arrêts prévus à cet effet.

- 5.8 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 5.9 Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
- 5.10 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure, sera let une fois au service et faute en jeu.
- 5.11 Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, de la ville, voire sur d'autres sites de badminton (LIFB, Badzine...). Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
- 5.12 Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
- 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.
- 5.14 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- 5.15 Tous joueurs s'inscrivant à une compétition ainsi que les personnes les accompagnant (conseillers, parents, etc.) doivent connaître et respecter le code de conduite des joueurs et des conseillers techniques.
- 5.16 Toute participation implique l'adoption du présent règlement. Le comité d'organisation du tournoi de Vitry/Seine remercie par avance tous les participants qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.**

**VITRY BAD TRIP**  
**DIK**  
SIMPLE DISCIPLINE REINE ?

23 ÈME TOURNØI NATIONAL DE BADMINTON  
06 & 07 AVRIL 2024 - GYMNASSE GOSNAT - SIMPLE H ET F

SERIES: DE N3 A NC  
REPARTI EN LOT  
MAXIMUM DE POULE  
DE 4 - 2 SORTANTS

SAMEDI ET DIMANCHE  
UNE SERIE SE JOUE EN UN JOUR  
Attention le plafond  
est bas

**BADMINTON STORE.FR**  
vitry-sur-seine

